

**Extrait du registre des délibérations du
Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes Les Rives de la Laurence**

Séance ordinaire du 30 avril 2026

L'an 2026, le 30 avril à 18h00, les conseillers communautaires de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence, légalement convoqués se sont réunis au siège de la Communauté de communes, sous la présidence de Hubert LAPORTE

PRESENTS :

MM Henri PUYAU-PUYALET, Frédéric DUPIC, Hubert LAPORTE, Antoine DE TOURNEMIRE, Pierre COTSAS, Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN, Sébastien CANTERO, Luc DUTRUCH, Jean-Paul ESCORIHUELA, Serge FERNANDES, Paul MARROC, Sébastien ROUX, Pascal COURTAZELLES, Claude PULCRANO, Olivier LAFEUILLADE, Mmes Nathalie CHANSARD, Corinne JEAN-THÉODORE, Sylvie AYAYI, Corinne CANUDO, Fabienne FITAL, Christine GALLOT, Johanna JAVELLE, Julie LAMBERT-PARRET, Laëtitia DA COSTA, Marie-Geneviève ORNON, Sandrine VAN DE MOSSELAER

EXCUSES :

Madame Julie TOURNÉ ayant donné pouvoir à Monsieur Henri PUYAU-PUYALET
Monsieur Sébastien FAURIAT ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul ESCORIHUELA
Monsieur Marc ARLABOSSE ayant donné pouvoir à Madame Sylvie AYAYI

ABSENT :

Monsieur François SPAGNOL

Secrétaire de séance : Pascal COURTAZELLES

Date de convocation : 21/04/2026

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 29

Nombre de suffrages exprimés : 29

D.2026-04-37 : *Création des commissions thématiques - élection de leurs membres pour chaque commission*

Vu l'article L2121-22 du Code général des collectivités territoriales relatif aux modalités de création et de fonctionnement des commissions ;

Le conseil communautaire peut, à titre facultatif, décider de créer des commissions permanentes. Il lui appartient d'en organiser le fonctionnement, notamment en fixant le nombre de conseillers composant chaque commission et en procédant à la désignation de leurs membres.

Les commissions ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel. Elles émettent un avis sur les dossiers qui leur sont soumis, à la majorité des membres présents, sans condition de quorum.

Le Président de la communauté de communes est membre de droit de l'ensemble des commissions et n'est donc pas comptabilisé dans l'effectif des membres à fixer.

Les conseillers municipaux peuvent être associés aux travaux des commissions définies par le conseil communautaire.

Il est proposé de fixer le nombre de commissions facultatives chargées d'étudier les questions soumises au conseil communautaire.

Il est précisé que le nombre de conseillers communautaires ou municipaux au sein de chaque commission devra concilier l'exigence d'efficacité, impliquant un groupe restreint, et celle de représentativité des communes.

Les conseillers municipaux associés aux travaux des commissions ne pourront exercer les fonctions de rapporteur et ne disposeront que d'une voix consultative en cas de vote sur l'approbation d'un rapport.

Le Président propose de structurer les commissions thématiques comme suit :

- Commission des finances
- Commission aménagement du territoire, gestion des milieux aquatiques et prévention du risque inondation, eaux pluviales
- Commission assainissement et mutualisation
- Commission développement durable, effets du réchauffement climatique et du plan climat air énergie
- Commission urbanisme et tourisme
- Commission voirie
- Commission mobilités
- Commission développement économique
- Commission culture
- Commission aire d'accueil des gens du voyage
- Commission communication
- Commission sport
- Commission projet social du territoire

Conformément à l'article L2121-21 du CGCT, l'élection des membres des commissions s'effectue en principe au scrutin de liste à la représentation proportionnelle et au scrutin secret. Toutefois, le conseil peut décider à l'unanimité de procéder à un vote public. En cas de candidature d'une seule liste, le Président la proclame immédiatement élue.

Le Président souhaite privilégier une démarche consensuelle pour la constitution des commissions, afin de permettre à l'ensemble des élus de travailler dans un esprit communautaire et dans l'intérêt de la communauté de communes et de ses habitants.

Considérant les bureaux des maires du 23 avril 2026 et le 30 avril 2026.

Il est proposé au conseil communautaire de créer les commissions thématiques ci-dessus et de procéder à l'élection de ses membres à main levée.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité représentés décide de :

- Créer les commissions thématiques ci-dessus et de procéder à l'élection de ses membres à main levée

- o Finances

Communes	Membres Titulaires	Membres Suppléants
Beychac-et-Cailleau	Daniel CAILLAUD	Henri PUYAU-PUYALET
Montussan	Gérard BILLOT	Frédéric DUPIC
Sainte-Eulalie	Hubert LAPORTE	Luc DUTRUCH
Saint-Loubès	Christine GALLOT	
Saint-Sulpice-et-Cameyrac	Jean-Marie DESALOS	Pierre COTSAS
Yvrac	Chantal GUILLOU	Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN

- Sont élus titulaires, à main levée, à la commission des finances : Daniel CAILLAUD, Gérard BILLOT, Hubert LAPORTE, Christine GALLOT, Jean-Marie DESALOS, Chantal GUILLOU
- Sont élus suppléants, à main levée, à la commission des finances : Henri PUYAU-PUYALET, Frédéric DUPIC, Luc DUTRUCH, Pierre COTSAS, Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN

- o Aménagement du Territoire, Gestion des milieux aquatiques et prévention du risque inondation, eaux pluviales.

Communes	Membres Titulaires	Membres Suppléants
Beychac-et-Cailleau	Henri PUYAU-PUYALET	Stéphane BANEY
Montussan	Frédéric DUPIC	Francis CARPE
Sainte-Eulalie	Lucile BORIES	Jean-François BRISSON
Saint-Loubès	Antoine DE TOURNEMIRE	
Saint-Sulpice-et-Cameyrac	Claude PULCRANO	Carine GALARDINI
Yvrac	Murielle SOULABAILLE	Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN

- Sont élus titulaires, à main levée, à la commission de l'aménagement du territoire : Henri PUYAU-PUYALET, Frédéric DUPIC, Lucile BORIES, Antoine DE TOURNEMIRE, Claude PULCRANO, Murielle SOULABAILLE
- Sont élus suppléants, à main levée, à la commission de l'aménagement du territoire : Stéphane BANEY, Francis CARPE, Jean-François BRISSON, Carine GALARDINI, Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN

- o Assainissement et mutualisation.

Communes	Membres Titulaires	Membres Suppléants
Beychac-et-Cailleau	Henri PUYAU-PUYALET	Stéphane BANEY
Montussan	Frédéric DUPIC	Sébastien CANTERO
Sainte-Eulalie	Hubert LAPORTE	Thierry LACOMBRADE
Saint-Loubès	Sébastien FAURIAT	Serge FERNANDES
Saint-Sulpice-et-Cameyrac	Pierre COTSAS	
Yvrac	Johann RAFAILLAC	Claude PROUST



- Sont élus titulaires, à main levée, à la commission Assainissement et Mutualisation : Henri PUYAU-PUYALET, Frédéric DUPIC, Hubert LAPORTE, Sébastien FAURIAT, Pierre COTSAS, RAFAILLAC Johann
- Sont élus suppléants, à main levée, à la commission Assainissement et Mutualisation : Stéphane BANEY, Sébastien CANTERO, Thierry LACOMBRADÉ, Serge FERNANDES, Claude PROUST.

o Développement durable, effets du réchauffement climatique et plan climat air énergie.

Communes	Membres Titulaires	Membres Suppléants
Beychac-et-Cailleau	Julie TOURNÉ	Henri PUYAU-PUYALET
Montussan	Corinne JEAN-THEODORE	Francis CARPE
Sainte-Eulalie	Nicolas MARC	Hubert LAPORTE
Saint-Loubès	Nicolas DURIVAULT	Jessica LEVREAUD
Saint-Sulpice-et-Cameyrac	Jérémy SWICA	Pierre CALLEJA
Yvrac	Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN	

- Sont élus titulaires, à main levée, à la commission Développement durable, effets du réchauffement climatique et plan climat air énergie : Julie TOURNÉ, Corinne JEAN-THEODORE, Nicolas MARC, Nicolas DURIVAULT, Jérémy SWICA, Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN
- Sont élus suppléants, à main levée, à la commission Développement durable, effets du réchauffement climatique et plan climat air énergie : Henri PUYAU-PUYALET, Francis CARPE, Hubert LAPORTE, Jessica LEVREAUD, Pierre CALLEJA

o Urbanisme et tourisme.

Communes	Membres Titulaires	Membres Suppléants
Beychac-et-Cailleau	Henri PUYAU-PUYALET	
Montussan	Francis CARPE	Frédéric DUPIC
Sainte-Eulalie	Hubert LAPORTE	Lucile BORIES
Saint-Loubès	Christine GALLOT	Adrien REY-BROT
Saint-Sulpice-et-Cameyrac	Lilia DJOUDI	Laurent SAUSSET
Yvrac	Claude PROUST	Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN

- Sont élus titulaires, à main levée, à la commission Urbanisme et Tourisme : Henri PUYAU-PUYALET, Francis CARPE, Hubert LAPORTE, Christine GALLOT, Lilia DJOUDI, Claude PROUST
- Sont élus suppléants, à main levée, à la commission Urbanisme et Tourisme : Frédéric DUPIC, Lucile BORIES, Adrien REY-BROT, Laurent SAUSSET, Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN

o Voirie

Communes	Membres Titulaires	Membres Suppléants
Beychac-et-Cailleau	Stéphane BANEY	Henri PUYAU-PUYALET
Montussan	Sébastien CANTERO	Frédéric DUPIC
Sainte-Eulalie	Luc DUTRUCH	
Saint-Loubès	Sébastien FAURIAT	Jean-Paul ESCORIHUELA
Saint-Sulpice-et-Cameyrac	Pascal COURTAZELLES	Pierre COTSAS
Yvrac	Claude PROUST	Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN

- Sont élus titulaires, à main levée, à la commission Voirie : Stéphane BANEY, Sébastien CANTERO, Luc DUTRUCH, Sébastien FAURIAT, Pascal COURTAZELLES, Claude PROUST
- Sont élus suppléants, à main levée, à la commission Voirie : Henri PUYAU-PUYALET, Frédéric DUPIC, Jean-Paul ESCORIHUELA, Pierre COTSAS, Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN

o Mobilités.

Communes	Membres Titulaires	Membres Suppléants
Beychac-et-Cailleau	Stéphane BANEY	Henri PUYAU-PUYALET
Montussan	Frédéric DUPIC	Sébastien CANTERO
Sainte-Eulalie	Luc DUTRUCH	Hubert LAPORTE
Saint-Loubès	Johanna JAVELLE	Nadège SPATARO
Saint-Sulpice-et-Cameyrac	Claude PULCRANO	
Yvrac	Giovanni BENARD	Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN

- Sont élus titulaires, à main levée, à la commission Mobilités : Stéphane BANEY, Frédéric DUPIC, Luc DUTRUCH, Johanna JAVELLE, Claude PULCRANO, Giovanni BENARD
- Sont élus suppléants, à main levée, à la commission Mobilités : Henri PUYAU-PUYALET, Sébastien CANTERO, Hubert LAPORTE, Nadège SPATARO, Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN

o Développement économique.

Communes	Membres Titulaires	Membres Suppléants
Beychac-et-Cailleau	Henri PUYAU-PUYALET	Marie-Thérèse FONTAO
Montussan	Nathalie CHANSARD	Francis CARPE
Sainte-Eulalie	Sylvie AYAYI	Betty CHAPSAL
Saint-Loubès	Paul MARROC	
Saint-Sulpice-et-Cameyrac	Anja CILIENTO	Francine LANDUREAU
Yvrac	Stéphane DUMAS	Laurent LARRIESTE

- Sont élus titulaires, à main levée, à la commission Développement économique : Henri PUYAU-PUYALET, Nathalie CHANSARD, Sylvie AYAYI, Paul MARROC, Anja CILIENTO, Stéphane DUMAS
- Sont élus suppléants, à main levée, à la commission Développement économique : Marie-Thérèse FONTAO, Francis CARPE, Betty CHAPSAL, Francine LANDUREAU, Laurent LARRIESTE

o Culture.

Communes	Membres Titulaires	Membres Suppléants
Beychac-et-Cailleau	Catherine FENOILLAS	Maud HENOFF
Montussan	Fleur BOULDÉ	Nadine DUCONGER
Sainte-Eulalie	Vanessa VAURY	Stéphanie DUPUY
Saint-Loubès	Johanna JAVELLE	Paul MARROC
Saint-Sulpice-et-Cameyrac	Laetitia DA COSTA	
Yvrac	Rébecca DUMEN	Johann RAFAILLAC

- Sont élus titulaires, à main levée, à la commission Culture : Catherine FENOILLAS, Fleur BOULDÉ, Vanessa VAURY, Johanna JAVELLE, Laetitia DA COSTA, Rébecca DUMEN
- Sont élus suppléants, à main levée, à la commission Culture : Maud HENOFF, Nadine DUCONGER, Stéphanie DUPUY, Paul MARROC, Johann RAFAILLAC

o Aire d'accueil des gens du voyage.

Communes	Membres Titulaires	Membres Suppléants
Beychac-et-Cailleau	Henri PUYAU-PUYALET	Julie TOURNÉ
Montussan	Nathalie CHANSARD	Corinne JEAN-THEODORE
Sainte-Eulalie	Marc ARLABOSSE	Sylvie AYAYI
Saint-Loubès	Jean-Paul ESCORIHUELA	
Saint-Sulpice-et-Cameyrac	Lilia DJOUDI	Pascal COURTAZELLES
Yvrac	Marc CHOQUET	Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN

- Sont élus titulaires, à main levée, à la commission Aire des gens du voyage : Henri PUYAU-PUYALET, Nathalie CHANSARD, Marc ARLABOSSE, Jean-Paul ESCORIHUELA, Lilia DJOUDI, Marc CHOQUET
- Sont élus suppléants, à main levée, à la commission Aire des gens du voyage : Julie TOURNÉ, Corinne JEAN-THEODORE, Sylvie AYAYI, Pascal COURTAZELLES, Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN

o Communication.

Communes	Membres Titulaires	Membres Suppléants
Beychac-et-Cailleau	Aymeric BERGEVIN	Catherine FENOILLAS
Montussan	Corinne JEAN-THEODORE	Geoffrey QUELLIEN
Sainte-Eulalie	Hubert LAPORTE	Margot MICHALON
Saint-Loubès	Adrien REY-BROT	Fabienne FITAL
Saint-Sulpice-et-Cameyrac	Laetitia DA COSTA	Aurélie VARAS
Yvrac	Sandrine VAN DE MOSSELAER	

- Sont élus titulaires, à main levée, à la commission Communication : Aymeric BERGEVIN, Corinne JEAN-THEODORE, Hubert LAPORTE, Adrien REY-BROT, Laetitia DA COSTA, Sandrine VAN DE MOSSELAER

- Sont élus suppléants, à main levée, à la commission Communication : Catherine FENOUILAS, Geoffrey QUELLIEN, Margot MICHALON, Fabienne FITAL, Aurélie VARAS

o Sports

Communes	Membres Titulaires	Membres Suppléants
Beychac-et-Cailleau	Maud HENOFF	Maud JOLY
Montussan	Sébastien CANTERO	Corinne JEAN-THEODORE
Sainte-Eulalie	Corinne CANUDO	
Saint-Loubès	Paul MARROC	Adrien REY-BROT
Saint-Sulpice-et-Cameyrac	Robert BUDIS	Laurent PERRAUD
Yvrac	Rebeccas DUMEN	Stéphane DUMAS

- Sont élus titulaires, à main levée, à la commission Sport : Maud HENOFF, Sébastien CANTERO, Corinne CANUDO, Paul MARROC, Robert BUDIS, Rebecca DUMEN
- Sont élus suppléants, à main levée, à la commission Sport : Maud JOLY, Corinne JEAN-THEODORE, Adrien REY-BROT, Laurent PERRAUD, Stéphane DUMAS

o Projet social du territoire

Communes	Membres Titulaires	Membres Suppléants
Beychac-et-Cailleau	Julie TOURNÉ	Maud HENOFF
Montussan	Corinne JEAN-THEODORE	
Sainte-Eulalie	Sylvie AYAYI	Julie ERRAUD
Saint-Loubès	Antoine DE TOURNEMIRE	Fabienne FITAL
Saint-Sulpice-et-Cameyrac	Marie-Geneviève ORNON	Géraldine SWICA
Yvrac	Martine STAMER	Sandrine VAN DE MOSSELAER

- Sont élus titulaires, à main levée, à la commission Projet social du territoire : Julie TOURNÉ, Corinne JEAN-THEODORE, Sylvie AYAYI, Antoine DE TOURNEMIRE, Marie-Geneviève ORNON, Martine STAMER
- Sont élus suppléants, à main levée, à la commission Projet social du territoire : Maud HENOFF, Nathalie CHANSARD, Julie ERRAUD, Fabienne FITAL, Géraldine SWICA, Sandrine VAN DE MOSSELAER

Fait à Saint-Loubès, le 30 avril 2026

Le Président

Hubert LAPORTE



Le secrétaire de séance

Pascal COURTAZELLES

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr